



Conseil économique et social

Distr. générale
2 avril 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès
à l'information, la participation du public
au processus décisionnel et l'accès à la justice
en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties

Dix-huitième réunion

Maastricht (Pays-Bas), 29 juin 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième réunion

Qui s'ouvrira à Maastricht (Pays-Bas) le dimanche 29 juin 2014 à midi

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État d'avancement des procédures de ratification de la Convention, de l'amendement à la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Préparatifs de la cinquième session de la Réunion des Parties:
 - a) Direction des équipes spéciales et des domaines de travail;
 - b) Projets de décision:
 - i) Projets de décision sur le respect des dispositions;
 - ii) Projet de décision sur les arrangements financiers;
 - iii) Projet de décision sur la participation du public au processus décisionnel;
 - iv) Projet de décision sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales;
 - c) Déclaration de Maastricht;
 - d) Élection du Comité d'examen du respect des dispositions;
 - e) Modalités pratiques de la cinquième session de la Réunion des Parties.
4. Questions diverses.

GE.14-21740 (F) 250414 280414



* 1 4 2 1 7 4 0 *

Merci de recycler



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Date et heure: Dimanche 29 juin de 12 heures à 12 h 5

1. Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. État d'avancement des procédures de ratification de la Convention, de l'amendement à la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Date et heure: Dimanche 29 juin de 12 h 5 à 12 h 10

2. Le secrétariat donnera au Groupe de travail un aperçu de l'état d'avancement des procédures de ratification, d'acceptation, d'approbation et d'adhésion concernant la Convention d'Aarhus, l'amendement à la Convention et le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP). Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou attendu ayant trait à ces procédures dans leur pays. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces faits nouveaux.

3. Préparatifs de la cinquième session de la Réunion des Parties

a) Direction des équipes spéciales et des domaines de travail

Date et heure: Dimanche 29 juin de 12 h 10 à 12 h 15

3. Le Groupe de travail sera invité à examiner la question de la direction des équipes spéciales et des domaines de travail visés par la Convention, en vue de l'examen de la question par la Réunion des Parties à sa cinquième session.

b) Projets de décision

i) Projets de décision sur le respect des dispositions

Date et heure: Dimanche 29 juin de 12 h 15 à 14 heures

4. Le Groupe de travail devrait examiner le projet de décision sur les questions générales relatives au respect des dispositions ainsi que des projets de décisions supplémentaires concernant des cas précis de non-respect des dispositions et les transmettre à la Réunion des Parties pour examen. Le Président du Comité d'examen du respect des dispositions et d'autres membres du Bureau seront présents pour répondre à toutes questions posées par le Groupe de travail.

Documents

Projet de décision V/9 sur les questions générales relatives au respect des dispositions (ECE/MP.PP/2014/L.9)

Projets de décisions supplémentaires concernant des cas précis de non-respect des dispositions (ECE/MP.PP/2014/10 et suiv.)

ii) *Projet de décision sur les arrangements financiers*

Date et heure: Dimanche 29 juin de 14 heures à 14 h 30

5. À sa dix-septième réunion, le Groupe de travail a révisé le projet de décision sur les arrangements financiers (AC/WGP-17/CRP.7)¹, l'a approuvé et l'a transmis pour examen par la Réunion des Parties lors de sa cinquième session. Cependant, il n'est pas parvenu à un consensus sur plusieurs parties du texte de ce projet de décision lors de cette réunion.

6. Le Groupe de travail sera invité à examiner le projet de décision V/7 sur les arrangements financiers en vue d'en arrêter le texte et de le soumettre pour adoption à la cinquième session de la Réunion des Parties.

Document

Projet de décision V/7 sur les arrangements financiers au titre de la Convention (ECE/MP.PP/2014/L.7)

iii) *Projet de décision sur la participation du public au processus décisionnel*

Date et heure: Dimanche 29 juin de 14 h 30 à 14 h 50

7. À sa dix-septième réunion, le Groupe de travail a révisé le projet de décision sur la participation du public au processus décisionnel (AC/WGP-17/CRP.2), l'a approuvé et l'a transmis pour examen par la Réunion des Parties lors de sa cinquième session. Cependant, il n'est pas parvenu à un consensus sur plusieurs parties du texte de ce projet de décision lors de cette réunion.

8. Le Groupe de travail sera invité à examiner le projet de décision V/2 sur la participation du public au processus décisionnel en vue d'en arrêter le texte et de le soumettre pour adoption à la cinquième session de la Réunion des Parties.

Document

Projet de décision V/2 sur la participation du public au processus décisionnel (ECE/MP.PP/2014/L.2)

iv) *Projet de décision sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales*

Date et heure: Dimanche 29 juin de 14 h 50 à 15 h 10

9. À sa dix-septième réunion, le Groupe de travail a révisé le projet de décision sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (AC/WGP-17/CRP.4), l'a approuvé et l'a transmis pour examen par la Réunion des Parties lors de sa cinquième session. Cependant, il n'est pas parvenu à un consensus sur plusieurs parties du texte de ce projet de décision lors de cette réunion.

10. Le Groupe de travail sera invité à examiner le projet de décision V/4 sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales en vue d'en arrêter le texte et de le soumettre pour adoption à la cinquième session de la Réunion des Parties.

¹ Les documents révisés par le Groupe de travail à sa dix-septième réunion peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/pp/aarhus/wgp17.html>.

Document

Projet de décision V/4 sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (ECE/MP.PP/2014/L.4)

c) Déclaration de Maastricht

Date et heure: Dimanche 29 juin de 15 h 10 à 15 h 30

11. À sa dix-septième réunion, le Groupe de travail a révisé le projet de Déclaration de Maastricht (AC/WGP-17/CRP.8), l'a approuvé et l'a transmis pour examen par la Réunion des Parties lors de sa cinquième session. Cependant, il n'est pas parvenu à un consensus sur plusieurs parties du texte de la déclaration lors de cette réunion.

12. Le Groupe de travail sera invité à examiner le projet de Déclaration de Maastricht en vue d'en arrêter le texte et de le soumettre pour examen et adoption lors du débat conjoint de haut niveau de la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus et de la deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP (Maastricht, 2 juillet 2014).

Document

Projet de Déclaration de Maastricht (ECE/MP.PP/2014/L.26-ECE/MP.PRTR/2014/L.1)

d) Élection du Comité d'examen du respect des dispositions

Date et heure: Dimanche 29 juin de 15 h 30 à 15 h 50

13. Le Groupe de travail devrait passer en revue les candidatures présentées aux fins de l'élection des membres du Comité d'examen du respect des dispositions et envisager la procédure d'élection, sachant qu'il est souhaitable d'élire si possible le Comité par consensus (voir la décision I/1, annexe, art. 35, par. 1, et la décision I/7, annexe, par. 7).

Document

Composition du Comité d'examen du respect des dispositions (ECE/MP.PP/WG.1/2013/11)

e) Modalités pratiques de la cinquième session de la Réunion des Parties

Date et heure: Dimanche 29 juin de 15 h 50 à 15 h 55

14. Les Pays-Bas, pays hôte de la cinquième session ordinaire de la Réunion des Parties, et le secrétariat fourniront toute information utile concernant les dispositions d'ordre pratique prévues pour la cinquième session. Le Groupe de travail sera invité à en prendre note.

4. Questions diverses

Date et heure: Dimanche 29 juin de 15 h 55 à 16 heures²

15. Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont tenues d'en informer le secrétariat dans les plus brefs délais.

² La réunion pourra se poursuivre pendant une heure de plus, si besoin est.